

- Un exemplaire de référence de l'application doit être fourni sur support électronique approprié, pour les besoins de la restauration.

Contenu:

Un manuel de système doit comporter:

- une table des matières
- une introduction, contenant:
 - une brève description des origines du système (client, historique, problèmes à résoudre;
 - une description concise des buts, des fonctions, des utilisateurs, de la portée et des avantages du système dans l'organisme-chart;
 - une description des contraintes affectant la conception ou le fonctionnement du système;
 - une explication de la raison pour laquelle un système automatisé était considéré comme réalisable.
- Une vue d'ensemble du système contenant une brève description générale de la structure, avec les menus, les fonctions, les sous-systèmes, les dispositifs d'interrogation et de rapports, le structure des fichiers et les dispositifs de sécurité;
- Des instructions relatives à l'installation ou à la conversion contenant:
 - une description du logiciel et du matériel nécessaires à l'exploitation de l'application;
 - Les procédures d'installation (ou de conversion s'il s'agit d'une mise à jour)
 - Les procédures de restitution.
- Les procédures d'exploitation, traitant des points suivants:
 - le démarrage;
 - l'entrée des données, avec les sources d'information.
 - La recherche de l'information;
 - la sortie de l'information;
 - la sauvegarde et la récupération;
 - l'entretien, comprenant la conservation, l'archivage et l'élimination des fichiers;
 - La documentation de formation des utilisateurs.
- Toute autre documentation de système, dont:
 - Les listes des définitions des zones et des fichiers, y compris les exigences en matière de mise en forme et de validation;
 - une liste et une brève description de toutes les sorties (en direct, imprimés et fichiers mémorisés);
 - une liste de codes-sources (s'il y a lieu);
 - une liste des messages d'erreur et des procédures de correction;
 - une liste de toutes les tables (référence interne, consultation);
 - une description de la structure de la base de données du système (s'il y a lieu); et
 - une description de toutes les exigences en matière de sécurité, de vérification, de performance ou de compatibilité.

La liste ci-dessus n'est pas complète, et les indications ne s'appliquent pas toutes à tous les systèmes. Pour plus de détails, consultez le Manuel d'administration de contrats de service ou